

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2012

Le 13 septembre 2012, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le 10 septembre 2012, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger PERRIN, Maire.

Etaient présents: Roger PERRIN, Monique MIOT, Armelle FAZILLEAU, Jacky DESNOUE, Marie-Christine FREGIS, Marylène GIRAUDON, Christine GOUBEAU, Paul MOREAU, Benoît PIRON, Damien PARNAUDEAU, Jean-Luc GUINARD, Anthony PEIGNON, Patrick CLISSON, Marie-France TALINEAU.

Absents excusés: Jérôme BACLE.

La secrétaire : Monique MIOT.

INTERVENTION DE MESSIEURS OLIVIER ET BONNET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS SUD GATINE

L'intervention porte sur le problème de gestion de l'espace vert entre le lieu d'accueil l'Ombrelle, appartenant à la Communauté de Communes et la salle communale du Foyer Rural.

Leur demande porte sur la mise à disposition de l'espace vert communal, avec une contrainte importante : la fermeture de l'espace pour assurer la sécurité des enfants accueillis.

Selon les souhaits des élus, l'espace concerné devra être ouvert le week-end pour que les usagers du Foyer Rural puissent en jouir également.

Aucune décision n'est arrêtée à ce jour. Une commission composée de Roger PERRIN, Damien PARNAUDEAU, Benoît PIRON, Marie-France TALINEAU, Marie-Christine FREGIS et Monique MIOT a été désignée pour réfléchir à cette demande.

LECTURE DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Madame MIOT fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 7 septembre 2012. Il est approuvé à l'unanimité.

REFLEXIONS SUR L'INSTALLATION DE LA FERME THERAPEUTIQUE

La question essentielle que se pose l'Assemblée concernant ce projet est : Comment celui-ci peut-il être perçu par les habitants de la commune ?

Monsieur le Maire fait part d'une information essentielle concernant le financement du projet : l'acquisition de la commune se fera sous condition suspensive.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée ACCEPTE l'étude du projet et la prise de contact auprès de l'acquéreur de la parcelle concernée, avec :

- 4 14 voix « pour »,
- O voix « contre ».

DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention concerne l'association AINA AVENIR FRANCO MALGACHE.

A ce jour, les élus ne disposent pas d'éléments suffisants pour formuler leur avis sur le versement de la subvention à cette association.

Des informations complémentaires vont être demandées au Président de l'association.

REFLEXIONS ET CHOIX D'ATTRIBUTION DU LOCAL COMMERCIAL SIS RUE DE L'AUMONERIE (PARTIE ANCIENNEMENT OCCUPEE PAR L'ENTREPRISE S.R.B.)

Monsieur le Maire fait lecture des courriers de demande d'occupation du local commercial : Monsieur BONNET Christian, Menuisier et l'association « L'Art du Fer Play », reçus respectivement le 23 août 2012 et le 4 septembre 2012.

Pour contenter les deux demandeurs, des élus ont sollicité Monsieur Nicolas HERRISSE de l'Entreprise BHL, qui est propriétaire d'un local de 250 m² qu'il souhaite louer.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'attribution du local commercial à l'un des demandeurs, avec :

- 9 voix « pour » le demandeur Christian BONNET,
- ♣ 1 voix « pour » le demandeur, Association L'Art du Fer Play,
- 4 voix « abstentions ».

Suite à ce vote, une rencontre va être programmée avec Monsieur Christian BONNET pour lui faire part de la décision du Conseil Municipal et de lui préciser que le local communal sera utilisé uniquement en stockage de matériel.

INFORMATIONS ET REFLEXIONS SUR LES INVESTISSEMENTS EN COURS

Ce point porte sur l'installation d'une activité multisports autour du stade de football.

Au vu des premiers éléments du projet, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la faisabilité de cette installation multisports et l'abandon de l'activité football sur le terrain de football, avec :

- ❖ 14 voix « pour »,
- O voix « contre ».

Il y aura lieu de rencontrer éventuellement les élus de la commune de LAGEON qui ont aménagé ce type d'installation.

Des demandes vont être envoyées pour connaître les subventions que peut obtenir la collectivité.

Monsieur PARNADEAU se propose de présenter prochainement un scénario d'aménagement qui sera transmis ensuite au C.A.U.E.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

• Monsieur le Maire fait lecture d'un courriel reçu le 17 août 2012, concernant la création de l'association LES ARTSP'TITSCULTEURS, créée pour le partage de la culture autour de la danse, du théâtre, de la musique, du chant, de la peinture....

Monsieur le Maire rend compte également de la création d'une association, AIDE UNIVERSELLE, créée par Monsieur et Madame HAMMOUD, pour organiser des ateliers ludiques pour les personnes rencontrant un handicap mental.

- Marie-France TALINEAU, Présidente du Foyer Rural, informe l'Assemblée que l'association organise une randonnée pédestre et VTT le dimanche 16 septembre 2012.
- Monsieur le Maire informe les élus qu'une course de cyclomoteurs est organisée à la Boissière en Gâtine le 29 septembre 2012.
- Monsieur le Maire fait lecture de l'ensemble des remerciements envoyés par les associations ayant une subvention communale.
- Les élus sont d'accord pour que la Commune achète dix tables rondes à poser sur les tables existantes du Foyer Rural. Monsieur PEIGNON doit se renseigner pour connaître les prix exacts du matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 00 h 00.

Le Maire, Roger PERRIN